

**Préparation à l'épreuve écrite de l'examen professionnel de contrôleur de classe normale
des services techniques dans le cadre du PLAN PATS**

Session 2023

Avant toute inscription, il convient de prendre en compte l'investissement personnel nécessaire à la préparation et l'obligation d'assiduité qui consiste à rendre au minimum deux devoirs sur les trois proposés.

1/OBJECTIF DE LA PREPARATION ECRITE

Cette préparation à distance accessible via la plateforme du prestataire du ministère de l'intérieur, a pour objectif de permettre aux candidats d'acquérir la méthodologie de l'épreuve écrite par le biais de la réalisation de trois devoirs corrigés

CALENDRIER PREVISIONNEL DES DEVOIRS

Devoir n°	Date de mise en ligne sur la plateforme Secteur Public Formation	Date limite de dépôt à la correction	Date limite de retour des copies corrigées
1	19/12/22	16/01/23	27/01/23
2	30/01/23	27/02/23	10/03/23
3	13/03/23	03/04/23	14/04/23

En cas de changement de calendrier, vous serez avertis en temps utile

2/ INSCRIPTION À LA PRÉPARATION

La fiche d'inscription devra être :

- complétée, dactylographiée par le candidat (numéro de matricule obligatoire)
- visée par le supérieur hiérarchique
- une fois visée, il convient de la transmettre **à votre animateur ou correspondant de formation, lequel l'adressera à la SDRF pour prise en compte.**

Toute demande d'inscription qui parviendra après

le lundi 5 décembre 2022

ne sera pas prise en compte



Une fois l'inscription à la préparation validée par la SDRF, le candidat recevra un message de confirmation du gestionnaire.

3/OBLIGATIONS D'ASSIDUITE

Les stagiaires inscrits à la préparation s'engagent à respecter les modalités suivantes :

- renvoyer l'ensemble des devoirs à la correction aux dates prévues / assister à l'ensemble de la préparation en présentiel ou en classe virtuelle
 - se présenter au concours ou à l'examen professionnel visé.
- ★ **L'inscription à cette préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen professionnel préparé.**
- ★ **Pour toute information sur les modalités d'inscription, sur les calendriers et sur les conditions d'admission à concourir vous pouvez consulter le site internet du ministère de l'intérieur :**

<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Le-ministere-recrute>